

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Lapierre](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a6bf8609ddb34c6040b5ee0f>

Date d'obtention : 2020-10-30 15:37:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui nous permet d'intervenir rapidement et efficacement auprès des élèves impliqués dans une situation de sextage. La méthode permet de préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et des autres jeunes impliqués, tout en responsabilisant les adolescents. Par sa vitesse d'exécution, elle permet de limiter la propagation des images ou vidéos intimes, de diminuer les conséquences et augmenter le sentiment de sécurité des élèves et du personnel scolaire ayant à intervenir dans les situations de sextage. La méthode de fait en partenariat avec le service de police et le DPCP.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Grâce à l'outil qui nous permet de traiter les situations de façon uniformisée et méthodique, je me sentirai davantage outillée et sûre de moi pour les interventions. Aussi, l'uniformité de l'intervention assure un travail d'équipe efficace.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À préserver l'intégrité physique et psychologique des élèves impliqués, entre autre étant rassurante et bienveillante dans l'intervention et en m'assurant que les images ou vidéos intimes ne soient pas visionnées.